

KINDLE FAIT DES ÉCONOMIES EN TRADUCTION

Un consommateur, acheteur d'une liseuse de marque **KINDLE**, a lu avec intérêt la carte de service qui l'accompagnait. Il n'a pu s'empêcher de la transmettre au **Réseau Anti-Arnaques** en s'inquiétant sur l'absence de relecture des documents destinés à la clientèle.

Voici la retranscription du texte d'origine :

« *Cher client,*

Je vous remercie pour votre soutien.

Si vous avez des questions ou un suggestions, veuillez nous le faire savoir. Nous allons faisons de notre mieux pour résoudre vos problèmes et améliorer nos produits.

Nous espérons que nous pourrons créer le meilleur meilleure expérience achat. Versez vous et amendements Shopping d'expérience pour vous et notre produits peuvent répondre à vos besoins quotidiens.

Suivez-nous sur Facebook ! Peut-être avez-vous la chance de devenir le chanceux qui reçoit nos beaux cadeaux.

Bonne journée ! »

Une autre formulation indique : « *Voulez-vous la coopération en gros, s'il vous plait contacter : E-mail cooshopping@hotmail.com »*

Ce conseil a été suivi. Mais le **Réseau Anti-Arnaques** s'interroge : sera-t-il le chanceux de devenir, le chanceux qui reçoit un courrier d'explication ?



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)